



COMMUNIQUE DE PRESSE

Parc éolien de « Sur Grati » : les Communes de Premier et Vaulion prêtes à faire cavalier seul

Vaulion, le 17 mai 2016. **Les Municipalités de Premier et de Vaulion ont étudié avec leur partenaire VOénergies, la possibilité de continuer sans la Commune de Vallorbe, le projet de parc éolien de « Sur Grati » si la votation du 5 juin prochain devait être négative. Un nouveau plan partiel d'affectation (PPA) est déjà prêt à être rapidement mis à l'enquête, l'objectif étant que le projet prenne moins d'une année de retard sur le plan initial. Les revenus annuels des deux Communes passeraient alors de 144'000 francs à CHF 221'000 francs minimum. Quant aux Vallorbiens, ils perdraient annuellement tous les revenus financiers tout en ayant les éoliennes « Sur Grati » à proximité. Les syndicats de Premier et Vaulion se disent pourtant confiants de pouvoir poursuivre le projet avec leur grande voisine.**

Le projet éolien Sur Grati, s'apprête à franchir une étape cruciale : la votation populaire du 5 juin, à Vallorbe qui donnera le feu vert ou non à la continuation du projet de parc éolien « Sur Grati ». En tout cas dans sa forme actuelle, car en cas de refus des Vallorbiens, les Municipalités de Premier et de Vaulion ont d'ores et déjà décidé de poursuivre seules le projet avec leur partenaire technique VOénergies. Claude Languetin et Etienne Candaux, respectivement syndic de Vaulion et de Premier, sont décidés à aller de l'avant avec leur Municipalité respective. Le changement du plan partiel d'affectation (PPA) ne devrait pas poser de problème puisque seuls quelques m² étaient situés sur la Commune de Vallorbe. Les plans ont déjà été modifiés au cas où Vallorbe devait sortir du projet. « Mais nous n'en sommes pas encore là » estime Claude Languetin qui espère que la raison va prévaloir sur les bords de l'Orbe et que le projet de « Sur Grati » sera plébiscité le 5 juin. Etienne Candaux affirme que c'est le futur de la région qui se joue actuellement. « Une région qui regarde dans le rétroviseur n'a aucun avenir. Ce projet de production d'énergie renouvelable n'apportera pas que des revenus supplémentaires importants pour nos trois communes, il démontrera également à ceux qui verront les éoliennes que nous avons une vision, celle de l'autonomie énergétique, du développement durable et d'une contribution à la sortie de la dépendance du nucléaire. Un parc éolien n'est pas qu'une source d'énergie, il est également une source de curiosité et d'intérêt de la part des visiteurs de la région et à terme une source de revenus touristiques comme c'est déjà le cas au Mont Crosin et dans l'Entlebuch, en Suisse alémanique ».

Sur le plan financier, si Vallorbe dit non au parc de « Sur Grati », les Communes de Premier et de Vaulion se partageront 135'000 francs supplémentaires. Les revenus annuels du parc éolien pour chacune d'elles se monteront alors à 221'000 francs au minimum par année. Le financement du parc et son exploitation seront quant à eux entièrement assumés par VOénergies. Les Communes qui ont déjà investi plusieurs dizaines de milliers de francs dans l'opération, n'auront plus à délier leur bourse dans le futur.

Le nouveau plan partiel d'affectation (PPA) pourrait être très rapidement mis à l'enquête afin de ne pas trop retarder la réalisation du projet. Martine Favre, directrice générale de VOénergies, estime que ce plan B (sans Vallorbe) prendra une dizaine de mois de plus que la planification du plan A (avec Vallorbe), notamment pour la nouvelle mise à l'enquête et le traitement des inévitables oppositions que cette mise à l'enquête entraînera. « Nous sommes optimistes quant aux résultats de la votation du 5 juin. Les Vallorbiens et Vallorbiens sauront faire la part des choses. Mais si tel ne devait pas être le cas, c'est avec énergie que nous lancerons cette nouvelle procédure. »



Pour les personnes qui souhaitent obtenir des réponses à leurs questions, la Municipalité de Vallorbe les invite samedi 21 et dimanche 22 mai, de 10h à 12h, à la salle de réunions, au 2^{ème} étage du Casino. Dans ce même souci d'information, VO énergies propose une exposition didactique ouverte au public, à la réception de ses bureaux de Vallorbe.

Plus d'information :

M. Etienne Candaux, Syndic de Premier, M 079 254 38 86

M. Claude Languetin, Syndic de Vaulion, M. 079 542 14 53

Mme Martine Favre, Directrice générale de VO énergies, T. +41 58 234 20 00

www.grati.ch